

Performance des grands groupes bancaires français au 30 juin 2021

10 août 2021

Remarque liminaire : Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, ainsi que des états financiers non audités, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole) et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

Chiffres clés au 30 juin 2021

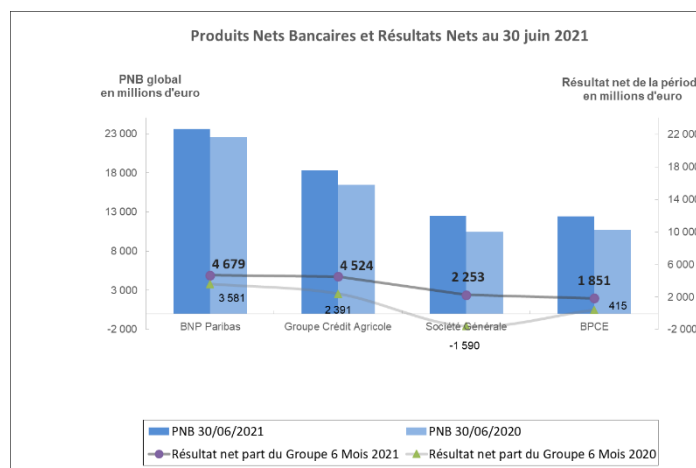
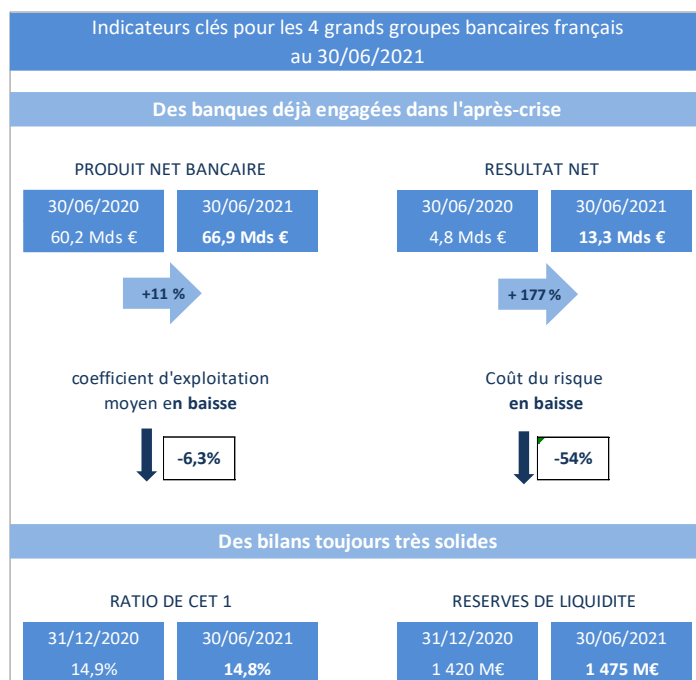
La crise serait-elle terminée ? C'est en tout cas ce que laissent penser les performances des établissements bancaires au premier semestre 2021. Après un premier trimestre de forte reprise de l'activité, les résultats du deuxième trimestre confirment la capacité de rebond des établissements et la réussite de leur modèle d'activité diversifié. Tous les métiers sont concernés après avoir été affectés avec différents degrés d'intensité pendant la crise.

La majorité des indicateurs reflète un retour aux niveaux d'avant crise au fur et à mesure des progrès en matière de vaccination, de la levée des contraintes et du redémarrage de l'économie. Les établissements présentent une forte dynamique de leurs revenus, tout en maintenant une stricte discipline sur les coûts. Ils confirment également la bonne maîtrise du coût du risque.

Conscients de leur rôle clé dans la reprise économique, les banques continuent de développer leur activité au service de l'économie et de leurs clients. Cela se traduit principalement par le maintien d'une participation active aux initiatives gouvernementales de soutien (principalement à travers l'octroi de prêts garantis par l'Etat et la mise en place de moratoires), le renforcement de leurs engagements environnementaux et la poursuite de leur transformation digitale. Il convient néanmoins de tempérer cet optimisme en raison des incertitudes persistantes sur l'impact de l'émergence de nouveaux variants pouvant détériorer la situation sanitaire ainsi que l'incidence de la levée des mesures de soutien gouvernementales.

Sur les six premiers mois de l'année 2021, les niveaux de revenus et de résultats sont en forte hausse pour l'ensemble des établissements par rapport au premier semestre 2020 :

- Produit Net Bancaire (PNB) cumulé de 66,9 Mds€ soit +11% ;
- Résultat net cumulé de 13,3 Mds€, en hausse de +177%.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2021

Rappelons qu'au premier semestre 2020, les quatre principaux groupes bancaires français avaient été lourdement impactés par la situation pandémique et les mesures de restriction imposées en réponse à la crise sanitaire :

- Forte hausse du coût du risque liée au provisionnement des pertes attendues ;
- Diminution de la production commerciale sur le second trimestre dans la banque de détail, notamment les crédits habitats et les crédits à la consommation ;
- Perte de revenus entraînée par les restrictions des autorités européennes sur le versement de dividendes 2019 sur le métier Actions de la Banque de Grande Clientèle, amplifiée par l'impact de la volatilité sur les valorisations de portefeuilles et les dérivés actions.

Dans cet environnement, le PNB et le résultat net cumulé du premier semestre 2020 étaient en recul de respectivement -5,3% et -55,7% par rapport au premier semestre de l'année précédente.

La structure financière des quatre groupes bancaires demeure très solide. Le ratio de fonds propres CET 1 s'établit à 14,8% en moyenne au 30 juin 2021, au-delà des exigences réglementaires. Les réserves de liquidité cumulées progressent quant à elles de +3,9% à 1 475 M€.

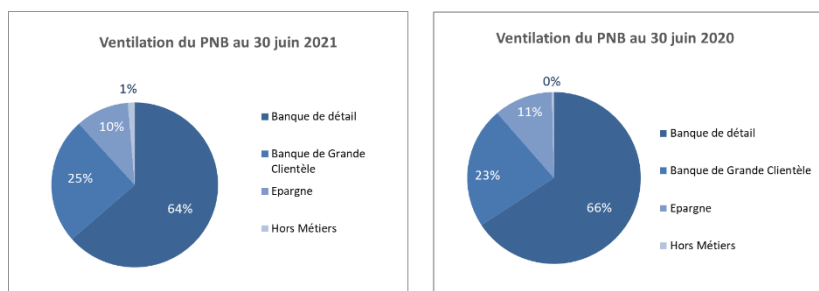
Sur l'ensemble du premier semestre 2021, l'augmentation des revenus est assez hétérogène entre les établissements : +5% pour BNP Paribas, +11% pour le groupe Crédit Agricole, +16% pour BPCE et +19% pour Société Générale.

En termes de résultat net, les évolutions sont très différentes d'un groupe à l'autre compte tenu du fort impact de la crise au premier semestre 2020 : +31% pour BNP Paribas à 4 679 M€, +89% pour le groupe Crédit Agricole à 4 524 M€ et +346% à 1 851 M€ pour BPCE. Le groupe Société Générale affiche un résultat net positif de 2 253 M€ à comparer avec un résultat négatif au premier semestre 2020.

Répartition des revenus par activités

Pour l'ensemble des établissements, la forte progression des revenus de la Banque de Grande Clientèle observée au premier trimestre 2021 s'est confirmée au deuxième trimestre : +15,3% par rapport au premier semestre 2020, tout comme les revenus de l'épargne (+15,7%). La progression des revenus de la banque de détail est plus modérée (+4,6%), impactée notamment par un environnement de taux bas persistant qui continue de peser sur la marge nette d'intérêt.

Ainsi, le poids des activités de la banque de détail dans le total du PNB de l'ensemble des établissements au 30 juin 2021 a reculé (64% contre 66% au 30 juin 2020) au profit des activités de la Banque de Grande Clientèle (25% du total PNB contre 23% au premier semestre 2020). La part des activités d'épargne reste globalement stable (10% de l'ensemble des revenus au premier semestre 2021).



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2021

Éléments non-opérationnels et non récurrents

Les éléments hors exploitation du groupe BNP Paribas s'élevaient à 890 M€ (contre 726 M€ au premier semestre 2020). Ils enregistrent l'impact de plus-values de cession : immeubles pour 302 M€, participation de BNP Paribas Asset Management pour 96 M€ et titres Allfunds pour 300 M€. A noter que le premier semestre 2020 incluait l'impact exceptionnel des plus-values réalisées sur la cession de plusieurs immeubles pour 464 M€.

De son côté, Crédit Agricole indique que les éléments spécifiques du deuxième trimestre ont eu un effet net positif sur le résultat net part du groupe, dont notamment :

- Un impact de +321 M€ suite à l'acquisition de Creval par Crédit Agricole Italia, Creval étant consolidé pour la première fois depuis le 30 avril ;
- Des gains « Affrancamento » liés à des dispositions fiscales exceptionnelles en Italie pour la revalorisation extra-comptable des écarts d'acquisition et leur amortissement pour +116 M€.

Pour rappel, les résultats du premier trimestre 2021 intègrent la restitution du trop versé des contributions au titre du Fonds de Résolution Unique sur les exercices 2016 à 2020 pour 185 M€.

Le groupe BPCE communique sur des coûts de transformation et de restructuration pour 154 M€ (contre 274 M€ au premier semestre 2020), lesquels constituent la quasi-totalité des éléments exceptionnels du premier semestre 2021 (168 M€). Pour le groupe Société Générale, le montant total des éléments exceptionnels (avant impôts sur les bénéfices) atteint 533 M€. Ce montant est exclusivement constitué, d'une part, de charges de transformation pour 135 M€, et de la linéarisation IFRIC 21 pour 398 M€ (avant impôts sur les bénéfices).

La reprise de l'activité dans la banque de détail se confirme

Avec l'assouplissement progressif des mesures de restriction sanitaire, la reprise de l'activité se confirme dans la Banque de détail sur le deuxième trimestre 2021. Ce segment d'activité progresse dans tous les établissements, en particulier au sein des groupes Crédit Agricole et BPCE.

■ Banque de détail en France :

Dans la banque de détail en France, le groupe Société Générale souligne la bonne dynamique des réseaux Société Générale et Crédit du Nord, avec une forte progression des encours de crédit moyen-long terme sur le segment « entreprises et professionnels ». La production de prêts personnels immobiliers et de crédits à la consommation s'établit à un niveau record, avec un fort rebond en juin. La croissance de la collecte des dépôts se poursuit quant à elle à un rythme plus modéré. Sur le segment des services financiers aux entreprises, les encours de financement de biens d'équipement professionnel sont stables par rapport à fin juin 2020. Le métier de location longue durée et de gestion de flotte de véhicules présente un parc stable par rapport à fin juin 2020 avec 1,8 millions de véhicules.

BNP Paribas fait également état d'un rebond de l'activité de la banque de détail. La performance dans les réseaux est très bonne. Celle-ci est soutenue par la forte hausse des commissions, ainsi que la croissance de l'activité de crédit. Ces bons résultats sont toutefois partiellement compensés par l'environnement de taux bas qui pèse sur la marge nette d'intérêt. Les commissions sont tirées par la forte progression des commissions financières et le rebond des commissions bancaires. Les métiers spécialisés enregistrent également un très bon niveau d'activité. Le parc financé d'Arval progresse fortement, et la hausse du prix des

véhicules d'occasion se poursuit dans tous les pays. Les encours de Leasing Solutions, enfin, sont en hausse par rapport au premier semestre 2020.

Dans le groupe Crédit Agricole, la croissance de l'activité des Caisses régionales est restée très soutenue sur le deuxième trimestre 2021, avec une conquête brute de +647 000 clients depuis le début de l'année. Sur l'ensemble du semestre, l'activité a bénéficié de conditions de refinancement favorables, ainsi que d'un niveau global de commissions en hausse. Cette évolution s'observe tout autant chez LCL dont les revenus et les encours de crédit bénéficient du dynamisme des crédits immobiliers (+4,9% au 30 juin 2021 sur un an) et des crédits aux professionnels (+12,5%). Les renégociations de crédits habitat demeurent stables ce trimestre. Au niveau des services financiers spécialisés, le groupe met en avant une reprise dynamique de la production commerciale, avec une hausse des revenus de CA-CF et de CA-LF.

Chez BPCE enfin, les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne enregistrent tous deux une nette progression de leur PNB et des encours de crédit et d'épargne à fin juin. Les encours de crédits à la consommation atteignent un niveau record au premier semestre 2021 (+39% sur un an). L'activité de crédit-bail est soutenue sur les deux réseaux de production de crédit-bail mobilier et de location longue durée automobile. Le PNB de OneyBank progresse fortement. Seule les revenus de la Banque Palatine se contractent légèrement par rapport au premier semestre 2020.

■ Banque de détail à l'international :

A l'international, le groupe Société Générale souligne une forte hausse des revenus du périmètre Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-mer, bénéficiant d'une bonne dynamique commerciale sur l'ensemble des régions. En Europe, la croissance des commissions permet d'atténuer les pressions sur la marge nette d'intérêt dans un environnement de taux plus bas qu'au deuxième trimestre 2020, les effets des hausses de taux récentes en République Tchèque et en Russie n'étant pas encore pleinement traduits dans les revenus. Sur l'ensemble Société Générale Russie, les revenus bénéficient également d'une activité solide sur le segment des particuliers (crédits auto et immobilier).

De son côté, BNP Paribas souligne la bonne progression de sa filiale BancWest, portée par la forte hausse des commissions, l'amélioration de la marge, la hausse des dépôts et un bon niveau de production de crédits. A l'inverse, le PNB de la zone Europe-Méditerranée est en retrait par rapport au premier semestre 2020 en raison de la baisse des revenus d'intérêt, notamment en Turquie et en Pologne, partiellement compensée par le rebond des commissions.

Chez Crédit Agricole, CA Italia enregistre une forte croissance de ses revenus ce trimestre (+35,3%) avec le dynamisme des commissions. Hors Italie, les banques de proximité à l'international enregistrent une hausse plus modérée de leurs revenus ce trimestre grâce à un effet volume, à la progression de la marge nette d'intérêt et à celle des commissions. Il convient néanmoins de rappeler que le PNB du deuxième trimestre 2020 avait été particulièrement impacté par la baisse des taux directeurs en Egypte, Pologne et Ukraine.

Une activité toujours très soutenue dans les métiers de « Gestion d'épargne et Assurance »

Chez BNP Paribas, les revenus de la Gestion Institutionnelle et Privée sont en forte hausse par rapport au premier semestre 2020. Le métier Asset Management réalise une très bonne performance en lien avec une forte collecte nette, mais aussi le rebond du métier Immobilier par rapport à une base faible au premier semestre 2020, et l'impact de l'environnement de taux bas partiellement compensé par la hausse des commissions dans le métier Wealth Management. A noter que le résultat du pôle Gestion Institutionnelle et Privée intègre ce semestre l'impact d'un élément positif exceptionnel avec la plus-value réalisée sur la cession d'une participation d'Asset Management au premier trimestre 2021 pour 96 M€.

Dans le groupe BPCE, les activités d'épargne et assurance présentent un PNB en nette hausse, avec la progression des commissions de gestion et la croissance des encours moyens. En Gestion d'actifs, la collecte nette sur les produits long terme (hors Ostrum AM) est portée par une bonne dynamique des affiliés en Amérique du Nord et sur les stratégies private assets. Sur ce segment d'activité, le groupe enregistre d'importantes commissions de surperformance au second trimestre 2021, générées par plusieurs affiliés en Amérique du Nord et en Europe, un niveau en ligne avec le second trimestre 2020.

Au premier semestre 2021 et malgré une collecte nette positive sur toutes les géographies, le PNB de la Banque privée de la Société Générale recule de -5,1% par rapport au premier semestre 2020 qui avait bénéficié de l'impact exceptionnel d'une indemnisation d'assurance au second trimestre 2020. Lyxor Asset Management voit ses revenus progresser de +16,1% au premier semestre 2021 avec une nette progression des actifs sous gestion par rapport à fin mars 2021.

Enfin, Le pôle Gestion d'épargne et Assurance du groupe Crédit Agricole affiche un très bon niveau de croissance de ses revenus, grâce à une activité dynamique et au maintien de bons niveaux de marchés au deuxième trimestre 2021. En particulier, le PNB du pôle Gestion d'actifs (Amundi) progresse fortement, bénéficiant de conditions de marchés très favorables (Eurostoxx 600 + 36% sur un an), du niveau record des commissions de surperformance ainsi que d'un effet périmètre positif (17 millions d'euros liés principalement à Sabadell AM). L'activité de gestion de fortune progresse également par rapport au deuxième trimestre 2020.

Une très bonne performance de la Banque de Grande Clientèle

Sur l'ensemble des établissements, le PNB de la Banque de Grande Clientèle progresse en moyenne de +15,3% par rapport au premier semestre 2020. Celui-ci avait alors été lourdement pénalisé par la baisse des revenus des activités de marché.

Les revenus progressent sur le métier Titres, à l'image de BNP Paribas donc l'activité de Securities Services est en hausse par rapport au premier semestre 2020, en lien avec l'effet de la hausse des actifs et des volumes de transaction. Le constat est le même chez Société Générale qui évoque une hausse des actifs en conservation et des actifs administrés.

Sur le métier Equity, tous les établissements évoquent une bonne performance de l'activité, tirée par des conditions de marché favorables, une activité commerciale très dynamique et un environnement en phase de normalisation.

En revanche, le métier FICC (activités Taux, Crédit, Change) affiche une performance en baisse pour tous les établissements. La baisse est plus marquée chez BNP Paribas par rapport à un premier semestre 2020 dont le niveau était particulièrement soutenu sur les marchés primaires et le crédit, la très forte progression des taux, une bonne croissance du change, et des marchés émergents qui bénéficiaient de conditions de marché favorables. Le groupe Crédit Agricole note quant à lui un ralentissement des activités FICC dans le contexte de moindre volatilité des marchés, tandis que Société Générale fait état de performances en baisse dans un marché de taux moins dynamique que l'an dernier.

A l'exception de Crédit Agricole, tous les établissements mettent en avant la hausse des revenus des activités de financement. Société Générale, notamment, met l'accent sur le développement de la plateforme Asset-Backed Products avec une accélération sur l'Asie. Les revenus progressent aussi chez BNP Paribas par rapport au premier semestre 2020, tirés par les zones EMEA et Amériques, par la progression de la plateforme Capital Markets en EMEA par rapport à une base élevée au premier semestre 2020, ainsi que par la reprise des activités de transaction. BPCE souligne la hausse des revenus de Global Finance, notamment dans les segments Real assets (dont infrastructures) et Trade Finance. A noter le doublement des revenus du segment M&A du groupe BPCE au second trimestre 2021 (+20% au premier semestre 2021), portés par les contributions de Natixis Partners et Solomon Partners.

Des engagements RSE renforcés

Une nouvelle fois, les établissements communiquent sur leurs engagements en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) :

- Ce trimestre, le groupe BNP Paribas met en avant son engagement en faveur de la protection de la biodiversité. Trois ans après son adhésion à l'initiative d'act4nature, le Groupe a renforcé son dispositif avec la prise en compte de critères liés à la biodiversité dans l'évaluation des clients entreprises d'ici 2025. L'établissement communique également sur le lancement de nouvelles offres produit, comme par exemple le fonds BNP Paribas Solar Impulse Venture dédié à l'accompagnement de start-up innovantes agissant pour l'environnement.
- De son côté, le groupe Société Générale met en avant l'accompagnement de ses clients dans leur transformation, en prenant soin de détailler les principales opérations mises en œuvre. Par exemple, le soutien de la transition énergétique du 5ème armateur mondial (HAPAG-LLOYD) en finançant sa commande de porte-conteneurs au GNL (Gaz Naturel Liquéfié) pour 852 M\$. Le groupe évoque également un financement de 900 M\$ pour le projet « Dubai Waste-to-Energy 2050 » ayant pour ambition de faire de Dubaï l'une des villes les plus « durable » au monde.
- Crédit Agricole communique sur les initiatives menées en faveur de l'inclusion des jeunes. En ce sens, un plan de 25 M€ a ainsi été annoncé pour l'emploi, la solidarité et leur accompagnement financier. Le groupe évoque par ailleurs l'accompagnement de ses clients dans la transition énergétique avec le développement par LCL de son offre Smart Business Entreprise, un programme dédié à l'accompagnement de clients professionnels et petites entreprises dans l'identification de leurs enjeux de transformation (business, digitale et environnementale).
- Enfin, le groupe BPCE souligne la signature d'un partenariat avec Energy Observer visant à développer les solutions techniques autour de l'hydrogène. Cette initiative a pour objectif de permettre la décarbonation industrielle et l'essor des énergies renouvelables en offrant de nouvelles solutions de stockage.

Une baisse du coût du risque

Le coût du risque de crédit affiche une baisse de 54%, soit environ 4,6 milliards d'euros, par rapport au premier semestre 2020. Le niveau des provisions est le reflet de l'amélioration du contexte macroéconomique par rapport à l'année 2020, qui fut exceptionnelle quant au coût du risque. Néanmoins, en raison de l'incertitude toujours marquée, cette baisse n'a pas conduit pour les banques françaises à des situations de reprises nettes de provisions.

Groupe Crédit Agricole

Le coût du risque du Groupe Crédit Agricole au premier semestre 2021 s'élève à 1 007 millions d'euros, soit une baisse de 53% par rapport au premier semestre 2020.

Il est principalement composé d'une provision sur encours douteux (stage 3) de 530 millions d'euros et d'une provision sur encours sains (stages 1 & 2) de 406 millions d'euros (contre respectivement 1 270 et 813 millions au premier semestre 2020).

La baisse du coût du risque par rapport au premier semestre 2020 est variable selon les métiers et les entités, avec une diminution de -49% pour les caisses régionales et de -95% pour la banque de grande clientèle. Cette baisse reflète la situation macroéconomique plus favorable. Les scénarios macroéconomiques ont été ajustés en ce sens depuis la publication des résultats de 2020. Des ajustements spécifiques sur les secteurs sensibles et les portefeuilles de la banque de proximité sont également pris compte dans le calcul du provisionnement.

Le taux de créances douteuses s'élève à 2,3%, et le taux de couverture brut des encours douteux est de 85,5%.

BNP Paribas

Le coût du risque de BNP Paribas au premier semestre 2021 s'élève à 1 709 millions d'euros, soit une baisse de 41% par rapport au premier semestre 2020.

Il est composé d'une provision sur encours douteux (stage 3) de 1 352 millions d'euros et d'une provision sur encours sains (stages 1 & 2) de 357 millions d'euros (contre respectivement 2 162 et 711 millions au premier semestre 2020).

La baisse du coût du risque est principalement portée par les activités CIB – Corporate Banking, Personal Finance, BancWest et Europe Méditerranée. Le modèle de calcul du coût du risque intègre trois scénarios dont la pondération a été revue au 30 juin 2021 : la pondération du scénario adverse est passée de 16% au 31 décembre 2020 à 21% au 30 juin 2021. Il est à noter que les hypothèses retenues dans le scénario central sont alignées avec celles de la Banque Centrale Européenne (prévision notamment d'un retour au PIB d'avant-crise au deuxième trimestre 2022).

Le taux de créances douteuses s'élève à 2,1%, et le taux de couverture des encours douteux (stage 3) est de 71,3%.

Société Générale

Le coût du risque de la Société Générale au premier semestre 2021 s'élève à 418 millions d'euros, soit une baisse de 80% par rapport au premier semestre 2020.

Sur le premier semestre 2021, il est composé d'une provision sur encours douteux (stage 3) de 465 millions d'euros (contre 1 235 millions d'euros au premier semestre 2020) et d'une reprise de provision sur les encours sains (stages 1 & 2) de 47 millions d'euros (contre une provision de 864 millions d'euros au premier semestre 2020).

Cette diminution du coût du risque concerne tous les métiers. Au 30 juin 2021, le Groupe a maintenu l'utilisation de quatre scénarios dans sa méthodologie de calcul du coût du risque et les pondérations de chacun des scénarios restent identiques à celles retenues au 31 décembre 2020. Des ajustements complémentaires ont été notamment enregistrés sur les secteurs les plus impactés par la crise (hôtellerie, restauration, loisirs, compagnies aériennes, etc.).

Le taux de créances douteuses s'élève à 3,1% et le taux de couverture brut des encours douteux est de 52%.

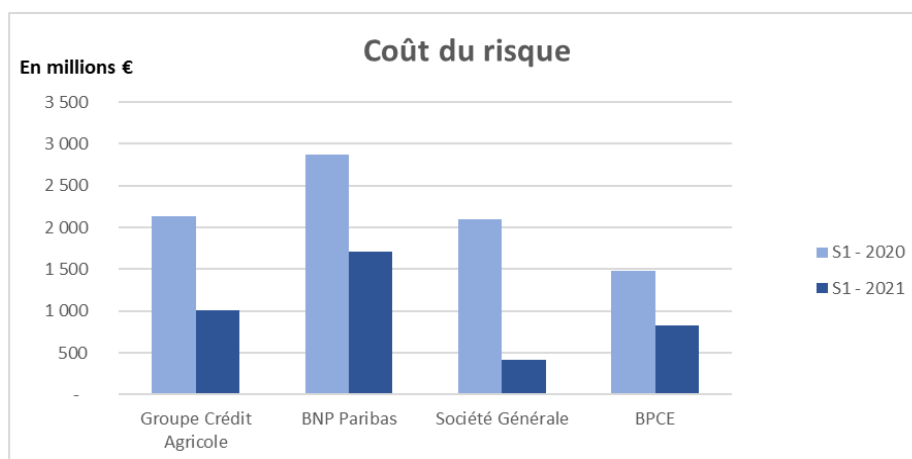
BPCE

Le coût du risque du Groupe BPCE au premier semestre 2021 s'élève à 822 millions d'euros, soit une baisse de 45% par rapport au premier semestre 2020.

Sur le premier semestre 2021, il est composé d'une provision sur encours douteux (stage 3) de 743 millions d'euros et d'une provision sur les encours sains (stages 1 & 2) de 78 millions d'euros (contre respectivement 946 et 538 millions au premier semestre 2020).

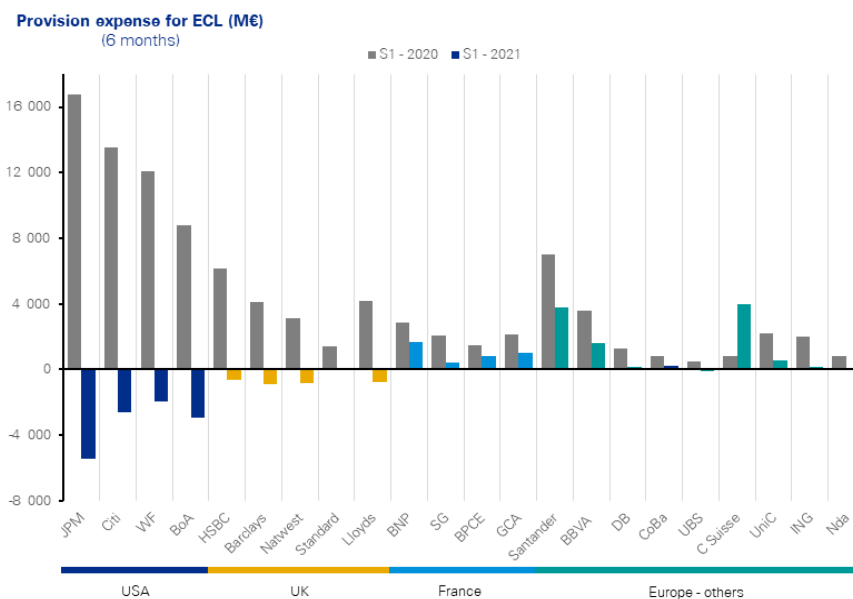
Le coût du risque a diminué de 30% sur les activités Banque de Proximité et Assurance, de 77% sur les activités Global Financial Services, et de 77% en Banque de Grande Clientèle. La politique de provisionnement demeure néanmoins prudente, et le coût du risque supérieur à celui du premier semestre 2019.

Le taux de créances douteuses s'élève à 2,6%.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2021

Vision mondiale des impacts du coût du risque de crédit par zone géographique



Etats-Unis

Au premier semestre 2021, les banques américaines de notre panel ont enregistré d'importantes reprises de provisions, justifiées notamment par l'amélioration continue de l'environnement macroéconomique par rapport au premier semestre 2020, qui fut exceptionnel en raison de l'émergence de la crise sanitaire mondiale. Citigroup mentionne également l'amélioration de la qualité de son portefeuille de prêts.

Au total, les reprises de provisions pour les quatre banques étudiées représentent 12,9 milliards d'euros, soit environ un quart des provisions enregistrées au premier semestre 2020.

Royaume Uni

Toutes les banques britanniques de notre panel ont enregistré sur le premier semestre des reprises nettes de provisions, pour un montant total de 3,1 milliards d'euros (soit environ 16% des provisions enregistrées au premier semestre 2020).

Cette situation s'explique par une amélioration des perspectives macroéconomiques sur les zones géographiques d'activité de ces banques, et plus spécifiquement au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Par conséquent, les hypothèses retenues dans les modèles de calcul des ECL sont plus favorables au 30 juin 2021. La plupart des banques de notre sélection tempèrent toutefois cet optimisme en raison des inquiétudes concernant l'efficacité des vaccins et l'émergence de nouveaux variants pouvant détériorer la situation sanitaire, ainsi que la levée des mesures de soutien gouvernementales.

Il faut aussi noter la hausse par rapport à fin décembre 2020 des montants d'ajustements post-modèle pour HSBC, Barclays, Lloyds et NatWest. Cette hausse s'explique par les incertitudes persistantes sur les secteurs les plus touchés par la crise, ainsi que par celles portant sur les impacts attendus de la diminution des mesures de soutien gouvernementales. A contrario, le montant des ajustements post-modèle chez Standard Chartered a été revu à la baisse, ce qui est justifié par la moindre volatilité des prévisions macroéconomiques.

La pondération des scénarios macroéconomiques utilisés pour le calcul des ECL évolue dans certains groupes, à la faveur de scénarios plus optimistes : chez HSBC et NatWest, les scénarios standards et optimistes ont davantage de poids par rapport au 31 décembre 2020.

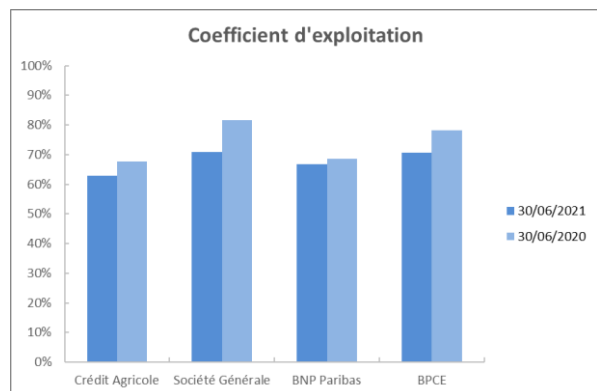
Europe-Autres

Les banques européennes (hors banques françaises) ont vu une baisse significative de leurs provisions sur le premier semestre 2021 par rapport au premier semestre 2020 : -65% en excluant Crédit Suisse (-46% en l'incluant), dont la situation est très particulière (voir ci-dessous). Cette diminution notable est à mettre en perspective avec les provisions exceptionnelles du premier semestre 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Les banques européennes du panel sont dans l'ensemble plus optimistes quant à la situation économique future à la suite de l'amélioration des indicateurs épidémiologiques due notamment à la vaccination. Néanmoins, cet optimisme est plus mesuré que chez leurs voisines britanniques ou chez les groupes américains : des points d'inquiétude demeurent quant à la situation sanitaire (émergence de nouveaux variants, efficacité des vaccins) et économique (arrêt des mesures de soutien, nouvelles restrictions). Les inquiétudes restent marquées pour les secteurs les plus touchés par la crise : loisirs, immobilier commercial, commerce de détail, transport aérien.

Exception au sein de cette sélection de banques, le groupe Credit Suisse enregistre une augmentation conséquente de ses dotations aux provisions, multipliées par 5 en raison du défaut du fonds américain Archegos à la fin mars 2021. Néanmoins, sur le semestre, en excluant les effets de cet événement, Credit Suisse serait en situation de reprise nette de provisions (-119 millions d'euros).

Des frais de gestion maîtrisés

Au 30 juin 2021, le coefficient d'exploitation moyen ressort en baisse de -626 points de base à 67,8% sur l'ensemble des établissements par rapport au premier semestre 2020. Tous évoquent un effet de ciseaux positif, avec une hausse des revenus supérieure à la hausse des charges d'exploitation, témoignant de la poursuite d'une gestion des coûts efficace.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2021

Les frais de gestion de Société Générale progressent de +3,7% par rapport au premier semestre 2020, s'expliquant par l'augmentation des coûts variables liée à la hausse des charges d'IFRIC 21 et à la croissance des revenus. C'est particulièrement le cas pour les métiers de la Banque de Grande Clientèle dont les frais de gestion progressent de façon mesurée (+6,3% sur le premier semestre 2021) par comparaison à la hausse des revenus sur la même période (+42,8%).

Crédit Agricole souligne la hausse des charges observée sur tous les pôles en raison de la reprise de l'activité, des rémunérations variables et d'un effet périmètre. Sur le pôle Banque de Proximité, l'augmentation s'explique principalement par la réévaluation de l'intéressement et de la participation. Sur le pôle Grande Clientèle, par l'augmentation du provisionnement des rémunérations variables et des projets de développement chez CACEIS. Dans le pôle Gestion de l'épargne et Assurance, le groupe met en avant la hausse des rémunérations variables en lien avec l'activité et un effet périmètre en raison de l'intégration de Sabadell AM et de la création d'Amundi BOC et de Fund Channel.

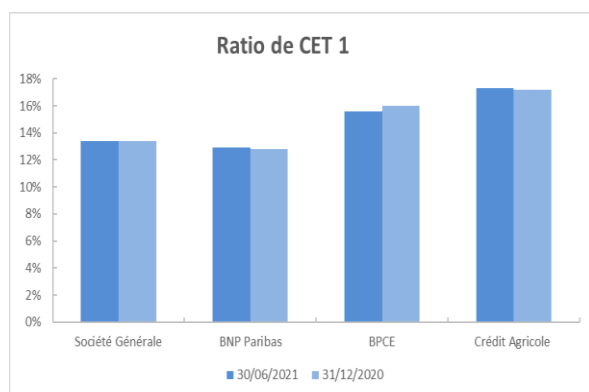
BNP Paribas, dont les frais de gestion progressent plus légèrement par rapport au premier semestre 2020, rappelle qu'ils incluent l'impact exceptionnel des coûts de restructuration et d'adaptation (82 M€) et des coûts de renforcement informatique (66 M€) pour un total de 148 M€. La hausse est cependant plus marquée sur certains segments d'activité, comme le pôle International Financial Services avec la relance de l'activité commerciale.

Une structure financière solide en sortie de crise

Ces dernières années, les banques se sont engagées avec succès dans le renforcement de leur structure financière. Tout au long de la crise, elles ont fait preuve d'une très bonne résistance, pour en ressortir plus solides encore qu'elles ne l'étaient lorsque la crise a débuté. Au 30 juin 2021, le ratio CET1 moyen s'élève à 14,8%, à un niveau stable par rapport au 31 décembre 2020 (14,9%). Le groupe Crédit Agricole présente le taux le plus élevé à 17,3% à fin juin 2021, contre 12,9% pour le groupe BNP Paribas.

Il convient de rappeler que dans le cadre de la crise sanitaire, la Banque Centrale Européenne (BCE) a très vite assoupli les règles prudentielles en matière d'exigence de fonds propres pour permettre aux banques de libérer de la charge en capital et de la réallouer au financement de l'économie réelle. Aussi, et dès le T1 2020, le relâchement intégral et jusqu'à nouvel ordre des coussins de fonds propres suivants :

- Coussin de conservation des fonds propres ;
- Coussin contracyclique ;
- Pilier 2 Guidance (P2G) ;
- Pilier 2 Requirement (P2R) : possibilité d'utiliser les instruments de fonds propres Tier 1 et Tier 2 pour répondre aux exigences P2R.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2021

Par ailleurs, pour alléger la pression réglementaire, permettre aux banques de continuer à financer l'économie réelle et atténuer les impacts du Covid-19, la Commission Européenne, le Parlement Européen et le Conseil Européen ont voté en urgence plusieurs amendements au CRR sous le nom de « quick fix » dont la version finale a été publiée au journal officiel de l'Union européenne le 24 juin 2020. Dans ce cadre, plusieurs mesures sont entrées en vigueur dès le 30 juin (application des facteurs supplétifs sur les PME et les projets d'infrastructure), et d'autres amendements ont été introduits. Ces derniers ont notamment permis de réduire l'effet potentiel de la pandémie sur l'augmentation des dépréciations IFRS 9, avec la possibilité pour les banques d'opter pour un dispositif transitoire. A noter que BNP, Société Générale et Crédit Agricole appliquent ces dispositions transitoires depuis 2020 et communiquent leur ratio de solvabilité avec l'impact du retraitement des dépréciations IFRS 9 sur les fonds propres prudentiels.

Applicables depuis le 27 juin 2019 avec l'entrée en vigueur du règlement européen CRR2, les ratios TLAC sont une nouvelle fois communiqués par tous les groupes au 30 juin 2021 :

- BPCE : 22,9% des risques pondérés ;
- Crédit Agricole : 25,7% des risques pondérés et 8,4% de l'exposition en levier ;
- Société Générale : 30,5% des risques pondérés et 8,9% de l'exposition en levier ;
- BNP Paribas : 25,6% des risques pondérés et 7,1% des expositions de levier.

Tout comme au 31 mars 2021, les niveaux de MREL sont également communiqués par trois établissements au 30 juin 2021 :

- BPCE : 29,5% des risques pondérés ;
- Crédit Agricole : 32% des risques pondérés ;
- Société Générale : 28,9% des risques pondérés.

Enfin, tous les établissements présentent un ratio de levier supérieur au minimum réglementaire de 3% applicable depuis le 30 juin 2021 :

Ratio de levier (%)	30/06/2021	31/12/2020
Société Générale	4,6%	4,7%
BNP Paribas	4,0%	4,9%
BPCE	5,7%	5,6%
Crédit Agricole	5,9%	6,1%

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2021

Des réserves de liquidité solides

La forte augmentation des réserves de liquidité observée au cours de l'année 2020 et du premier trimestre 2021 se poursuit avec un montant total de réserves sur les quatre établissements de 1 475 M€ au 30 juin 2021, contre 1 420 M€ au 31 décembre 2020. Celles-ci progressent chez BNP Paribas et Crédit Agricole. Elles reculent légèrement chez Société Générale et BPCE, sans impact sur l'évaluation de la situation de liquidité de l'ensemble des quatre banques qui demeure très solide.

Bien que la BCE ait temporairement autorisé les établissements à être en dessous de l'exigence réglementaire de 100% pour le ratio LCR, tous les groupes affichent un ratio nettement supérieur au 30 juin 2021 :

Ratio LCR (%)	30/06/2021	31/12/2020
Société Générale	133%	149%
BNP Paribas	132%	154%
BPCE	160%	166%
Crédit Agricole	166%	149%

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 30 juin 2021

Depuis sa mise en place en septembre 2019, la BCE a successivement adapté en mars, avril et décembre 2020 le programme TLTRO III afin de soutenir l'activité économique. Certains établissements évoquent leur participation à ce programme. C'est le cas de BPCE qui fait état d'un niveau d'encours TLTRO III de 97 Mds€ à fin juin 2021 (inchangé par rapport au 31 mars) avec un remboursement à l'échéance entièrement intégré dans leurs programmes de refinancement moyen long terme de marché. Les encours totaux de la Société Générale sont eux-aussi présentés comme étant inchangés par rapport au 31 mars 2021 à 72 Mds€.

Des banques confiantes engagées dans le déploiement de leurs plans stratégiques

Avec le déploiement de la campagne de vaccination dans la plupart des pays développés et la normalisation progressive des activités, les établissements affichent leur confiance pour les mois à venir.

- Sur l'année 2021, le groupe Société Générale envisage une croissance des revenus sur l'ensemble de ses métiers. En particulier, l'établissement met l'accent sur les objectifs de conquête de nouveaux clients de sa banque en ligne Boursorama, avec un objectif de 4 millions de clients à horizon 2023.
- Le groupe Crédit Agricole communique quant à lui sur sa filiale Amundi, en anticipant la montée en puissance d'Amundi Technology et en soulignant la signature d'un contrat-cadre en vue de l'acquisition de Lyxor par sa filiale Amundi, avec une finalisation prévue fin 2021.
- Le 8 juillet 2021, le Groupe BPCE a annoncé son nouveau plan stratégique « BPCE 2024 » fondé notamment sur l'accompagnement de tous ses clients dans la transition environnementale, l'accélération du développement d'un bancassureur de plein exercice et l'accélération du développement à l'international des métiers globaux.
- Enfin, le groupe BNP Paribas envisage, sur l'exercice 2021, une croissance des revenus plus dynamique qu'anticipée, une stabilité des coûts et le maintien d'un faible niveau de coût du risque.

Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 30 juin 2021 : BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 30 juillet 2021 : BNP Paribas
- 3 août 2021 : Société Générale
- 3 août 2021 : BPCE
- 5 août 2021 : Crédit Agricole

Contacts

Fabrice Odent

Associé

Responsable du Département Services financiers

Arnaud Bourdeille

Associé

Responsable des activités d'audit bancaire

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG. [Imprimé en France] [A usage interne].

Crédit photos : Shutterstock, iStock, GettyImages, freepik, Unsplash